

**Sujet :** Tr: [INTERNET] PPRI

**De :** ddt-enquete-publique-vezere - DDT 24/SEER/RGDPF emis par BONNAIRE Sandrine "(Instructeur" "risques)" - DDT 24/SEER/RGDPF <sandrine.bonnaire.-.ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr>

**Date :** 15/11/2021 à 10:39

**Copie à :** SAPELIER Damien (Responsable du pôle) - DDT 24/SEER/RGDPF <damien.sapelier@dordogne.gouv.fr>, BARBERA Francis (Chargé de mission risques) - DDT 24/SEER/RGDPF <francis.barbera@dordogne.gouv.fr>

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] PPRI

**Date :**Sat, 13 Nov 2021 19:40:31 +0100

**De :**> fredoenico24 (par Internet) <[fredoenico24@gmail.com](mailto:fredoenico24@gmail.com)>

**Répondre à :**fredoenico24 <[fredoenico24@gmail.com](mailto:fredoenico24@gmail.com)>

**Pour :**[ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-publique-vezere@dordogne.gouv.fr), [contact@aubas.fr](mailto:contact@aubas.fr)

Monsieur le président de la commission d'enquête.

Nous sommes propriétaire depuis 1997 au 755 route de sauveboeuf 24290 Aubas sur la parcelle AB 0013.

Nous constatons que sur la révision du PPRI nous sommes en zone rouge, mais avant nous étions en zone blanche.

Nous constatons aussi que mon voisin est resté en zone blanche parcelle AB0015.

Depuis que nous habitons dans cette maison, notre terrain n'a jamais inondé, malgré les inondations qu'il y a eu depuis 1997, même en 1960 notre terrain n'était pas inondé d'après les anciens de notre commune.

Je comprends qu'il y ait un plan de prévention du risque inondation de la rivière Vézère, mais nous pensons que vous auriez pu mettre notre parcelle au moins en zone bleu.

Je vous remercie, Monsieur le président, de l'attention que vous porterez à ces observations.

Je vous prie de recevoir l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur et madame Conan Nicolas

775 route de sauveboeuf

24290 Aubas

0614630575